

Les Politiques De Réduction De Train De Vie Des Institutions En RDC : Leçons A Tirer De L'exercice Budgétaire 2025

LUKUNDJI KALUBISA Venant¹, FAZILI HEMEDI Jean-Pierre², MASANDI KIMPILI Bienvenu³

¹Chercheur en sciences économiques et de gestion et Assistant 2^{ème} mandat à l'UNIM Kinshasa

Tél : +243813348734, mail : vlukundjikalubisa@gmail.com

²Economiste et expert en Finances publiques

Tél : +243816684733, mail : jeanpierrefazili98@gmail.com

³Assistant à l'UNIM Kinshasa.

Tél : +243993643900

Corresponding author: LUKUNDJI KALUBISA Venant, vlukundjikalubisa@gmail.com



Résumé : La présente étude analyse les politiques de réduction du train de vie des institutions en République Démocratique du Congo au cours de l'exercice budgétaire 2025. À partir des données issues des états de suivi budgétaire du Ministère du Budget, l'étude examine le niveau d'exécution des différentes catégories de dépenses publiques. Les résultats montrent que, malgré les mesures de réduction annoncées par le Gouvernement, les dépenses de fonctionnement des institutions et des ministères ont connu des dépassements importants par rapport aux crédits votés. Les rémunérations demeurent par ailleurs la principale composante des dépenses publiques. Ces résultats mettent en évidence la faible efficacité des mesures de rationalisation des dépenses institutionnelles et soulignent la nécessité de renforcer la discipline budgétaire, le contrôle des dépenses publiques et la gouvernance financière afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique en RDC.

Mots-clés : réduction du train de vie, dépenses publiques, fonctionnement des institutions, discipline budgétaire, finances publiques, RDC.

Abstract: This study analyzes the policies aimed at reducing the cost of running public institutions in the Democratic Republic of the Congo during the 2025 fiscal year. Using data collected from the budget execution reports published by the Ministry of Budget, the study examines the execution level of various categories of public expenditures. The findings reveal that despite the measures announced by the Government to reduce institutional expenditures, the operating expenditures of public institutions and ministries largely exceeded the initially approved budget allocations. Salaries and wages also remain the largest component of public expenditure. These results highlight the limited effectiveness of the expenditure rationalization measures implemented and underscore the need to strengthen budgetary discipline, public expenditure control, and financial governance in order to improve the efficiency of public action in the Democratic Republic of the Congo.

Keywords: reduction of government expenditure, public expenditure, institutional operating expenditure, budgetary discipline, public finance, Democratic Republic of the Congo.

INTRODUCTION

L'allocation efficiente des ressources publiques est parmi les objectifs économiques les plus recherchés par les Etats afin de maximiser le bien-être collectif (Musgrave, 1959). La gestion rationnelle des finances publiques constitue actuellement une préoccupation majeure pour les États confrontés à des contraintes budgétaires croissantes. Dans de nombreux pays en

développement, la maîtrise des dépenses publiques est devenue un impératif pour garantir la stabilité macroéconomique, améliorer la gouvernance et renforcer l'efficacité de l'action publique (Premchand, 1993 ; Schick, 1998).

Dans cette perspective, les politiques de réduction du train de vie des institutions apparaissent comme un instrument de discipline budgétaire visant à limiter les dépenses de fonctionnement jugées excessives et à orienter davantage les ressources publiques vers les secteurs prioritaires du développement économique et social.

Cependant, depuis 1960 la RD Congo a été souvent le théâtre des situations politiques et sécuritaires instables qui ont décimé les activités économiques, amenuisant ainsi l'assiette fiscale et entraînant des charges publiques supplémentaires. Les questions liées à la gouvernance ont davantage miné la gestion des finances publiques. La corruption, l'incivisme fiscal et les décisions moins rationnelles ont réduit la portée des objectifs budgétaires poursuivis. En outre, la qualité des institutions en charge de la gestion des finances publiques a été aussi au centre de l'inefficacité de l'action publique telle que prévue dans le budget de l'Etat¹.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2019, le Président de la République a plusieurs fois annoncé la réduction du train de vie de l'Etat. Une nécessité pour un pays comme la RDC où la pauvreté demeure endémique et où les ressources publiques sont souvent mal gérées².

Consécutivement à la guerre d'agression et sous la houlette de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement a pris des mesures de réduction du train de vie des Institutions et de réduction des dépenses spécifiques, en vue de renforcer le financement des opérations sécuritaires, de prendre en charge les déplacés de guerre et d'augmenter les avantages sociaux des éléments des Forces de Défense et de Sécurité de la RDC (LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°25/044 DU 28 JUIN 2025)³. Ces initiatives s'inscrivent dans la logique de la modernisation de la gestion publique et de l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique telle que préconisée par la nouvelle gestion publique (Hood, 1991).

Malgré les efforts entrepris par le Gouvernement congolais pour réduire le train de vie des institutions, les résultats obtenus demeurent sujets à débat. D'une part, ces mesures visent à améliorer la discipline budgétaire et à dégager des marges financières pour les dépenses sécuritaires. D'autre part, leur mise en œuvre se heurte à plusieurs contraintes, notamment les pesanteurs administratives, les résistances institutionnelles et les difficultés de contrôle effectif des dépenses publiques. Cette situation soulève des interrogations sur l'efficacité réelle des politiques appliquées au cours de l'exercice 2025 et sur les enseignements susceptibles d'être tirés pour l'amélioration future de la gestion des finances publiques en RDC.

Dès lors, la question principale de recherche est la suivante:

Quelles leçons peut-on tirer des politiques de réduction du train de vie des institutions mises en œuvre en République Démocratique du Congo au cours de l'exercice budgétaire 2025 ?

De cette question principale, découle les questions spécifiques suivantes :

- *Quelles sont les mesures de réduction du train de vie des institutions qui ont été mises en œuvre en 2025 ?*
- *Quels résultats ces mesures ont-elles produits sur la gestion des finances publiques ?*
- *Quels enseignements et perspectives peuvent être dégagés pour renforcer leur efficacité ?*

L'Objectif principal de cette étude est d'analyser les politiques de réduction du train de vie des institutions en République Démocratique du Congo et dégager les leçons tirées de leur mise en œuvre au cours de l'exercice budgétaire 2025.

L'intérêt et le choix de ce sujet est appréhendé sur le plan scientifique que sur le plan pratique. Sur le plan scientifique, cette étude contribue à enrichir les connaissances relatives à la discipline budgétaire, à la gouvernance financière et à la gestion des dépenses

1 Joseph MOTO KOSARADE et Claude SUMATA MOTUKULA (2022), Evaluation de la politique budgétaire en République Démocratique du Congo, Revue Française d'Economie et de Gestion 3 (7).

2 https://www.mediacongo.net/publireportage-reportage-148160_reduction_du_train_de_vie_de_l_etat_une_promesse_sans_lendemain.html

3 LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°25/044 DU 28 JUIN 2025

publiques dans les pays en développement. Elle permet également de mieux comprendre les mécanismes de rationalisation des dépenses institutionnelles dans le contexte congolais.

Sur le plan pratique, cette recherche fournit aux décideurs publics des éléments d'appréciation sur les résultats des mesures mises en œuvre en 2025 et sur les ajustements nécessaires pour améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques. Elle peut également servir de référence aux chercheurs et étudiants intéressés par les questions budgétaires et financières.

Outre l'introduction et la conclusion, cette étude comprend quatre points essentiels à savoir : (i) Revue de littérature (théorique et empirique) ; (ii) Annonce et modalité de la mise en œuvre des politiques de réduction de train de vie en RDC au cours de l'exercice 2025 ; (iii) Méthodologie et ; (iv) Discussions des résultats.

1. Revue de littérature

La revue de littérature constitue une étape essentielle dans toute recherche scientifique, car elle permet de faire l'état des connaissances existantes sur le sujet étudié. Dans le cadre de cette étude portant sur les politiques de réduction du train de vie des institutions en République Démocratique du Congo, il est important d'examiner les différentes contributions théoriques et empiriques relatives aux dépenses publiques, à la discipline budgétaire ainsi qu'à la gestion des finances publiques. Cette revue permettra non seulement de cerner les fondements théoriques du sujet, mais également d'analyser les résultats des recherches antérieures afin de mieux situer la présente étude dans le champ scientifique.

1.1. Revue de littérature théorique

Selon Keynes (1936), la faiblesse de la demande globale constitue la principale cause du chômage et du ralentissement économique. Pour y remédier, l'État doit accroître ses dépenses publiques et investir dans les infrastructures, l'éducation ou les services publics. Cette position est renforcée par Samuelson (1948), Musgrave (1959), Tobin (1963) et Lerner (1943) qui considèrent le budget comme un instrument essentiel de stabilisation économique.

Plus récemment, Stiglitz (2016), Krugman (2012) et Summers (2014) ont défendu les politiques de relance après la crise financière mondiale, estimant qu'elles ont favorisé la croissance, l'emploi et les recettes publiques.

Par ailleurs, Barro (1974), Friedman (1968), Buchanan (1986) et Tullock (1962), soutiennent que la discipline budgétaire constitue une condition essentielle de la stabilité macroéconomique. Les gouvernements doivent éviter les déficits excessifs, maîtriser les dépenses publiques et préserver la soutenabilité de la dette. Cette vision est renforcée par les travaux de Reinhart et Rogoff (2010) qui montrent qu'un endettement élevé peut freiner la croissance économique.

De même, Alesina et Ardagna (2010) soulignent que la réduction des dépenses publiques est souvent plus efficace que l'augmentation des impôts pour restaurer l'équilibre budgétaire et la confiance des investisseurs.

Cependant, selon Stiglitz (2016), Krugman (2012) et Sterdyniak (2012), les politiques d'austérité mises en œuvre après la crise financière de 2008 ont réduit la croissance économique sans atteindre pleinement leurs objectifs de réduction de la dette publique.

Blyth (2013) considère même l'austérité comme une « idée dangereuse » en raison de ses conséquences économiques et sociales. Enfin, Piketty (2013), Galbraith (2014) et Chang (2014) soulignent que ces politiques peuvent accroître les inégalités et réduire les capacités d'investissement de l'État.

Selon la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques (NAK), la politique budgétaire de stabilisation n'a aucun effet favorable sur l'activité. D'une part, les gouvernements utiliseraient la politique budgétaire à mauvais escient, à des fins électoralistes et non à des fins de régulation ; les déficits publics seraient généralement trop élevés, conduisant à une trop forte accumulation de dette publique. D'autre part, les déficits publics seraient nuisibles en induisant une hausse des taux d'intérêt, en provoquant une baisse de la demande privée - puisque les agents anticipent les impôts qu'ils devront payer demain et une baisse de l'offre - en raison de l'anticipation des effets néfastes des impôts futurs (Jérôme Creel et al., 2005).

De son côté, Hood (1991) avec la théorie de la nouvelle gestion publique considère que l'administration publique doit adopter les méthodes de gestion du secteur privé afin d'améliorer son efficacité. Il définit les principes de gestion axée sur les résultats, l'efficacité, l'économie et la performance dans le secteur public.

De même Moore (1995), souligne que la finalité de la gestion publique est la création de valeur pour les citoyens. Il développe le concept de « valeur publique », selon lequel les administrations doivent produire des résultats utiles à la société.

1.2. Revue empirique

Kelly (1997), en explorant les effets des dépenses publiques sur la croissance parmi 73 pays sur la période 1970-1989 a révélé que les contributions de l'investissement public et les dépenses sociales à la croissance est assez importante. De même, Agenor, P. (2004), dans son article sur The Role of Public Investment in Economic, montre qu'une augmentation de 1 % des investissements publics en infrastructures peut entraîner une croissance du PIB de 0,3 à 0,5 % à long terme dans les pays en développement.

De son côté, Eugène Ubertalli (2018), dans le cadre de son mémoire de Master a mené une étude dont l'objectif était d'examiner les politiques d'austérité adoptées en Belgique après la crise financière de 2008. Pour atteindre cet objectif, l'auteur a adopté la méthodologie qui repose sur une analyse documentaire, l'exploitation des données de l'Institut des Comptes Nationaux belge et de la base AMECO de la Commission européenne, ainsi que des calculs et comparaisons budgétaires. En outre, l'auteur mobilise les approches théoriques keynésiennes et non keynésiennes pour évaluer les effets de l'austérité sur les finances publiques. Les résultats montrent que les mesures de consolidation budgétaire ont contribué à ralentir la croissance économique et à limiter les investissements publics. L'auteur a constaté également que la dette publique a continué à augmenter malgré les efforts d'assainissement budgétaire. Il souligne que l'efficacité de la politique budgétaire dépend du contexte économique, des instruments utilisés et de leur articulation avec les autres politiques économiques. Enfin, l'auteur estime que l'austérité appliquée en période de faible croissance peut devenir contreproductive et compromettre l'objectif même de réduction de la dette publique.

Jaouad OBAD et Youssef JAMAL (2016), ont effectué une étude sur la modélisation de la relation entre les dépenses publiques et la croissance économique au Maroc. Pour arriver aux résultats, les auteurs ont appliqué la méthode d'estimation ARDL (Autoregressive Distributed Lag) pour modéliser la dynamique de long terme et de court terme de l'impact du montant total des dépenses publiques sur le taux de croissance au Maroc. Les résultats des estimations, dans le cadre de la spécification utilisé, ont conduit les auteurs à conclure qu'il y a un impact négatif des dépenses publiques sur la croissance économique. Ces résultats s'expliquent essentiellement par le caractère improductif des dépenses publiques et une structure caractérisée par l'alourdissement de la charge de la dette, de la compensation et du poids de la masse salariale.

En utilisant les données sous formes des séries chronologiques regroupées sur 113 pays, Grier et Tullock (1989), ont étudié la croissance économique de l'après-guerre. Ils ont constaté que la consommation publique est associée négativement à la croissance économique. De la même étude, il est également apparu que la répression politique est corrélée négativement avec la croissance en Afrique et en Amérique centrale et du Sud. De même, Laudau (1983), a examiné l'effet des dépenses publiques sur la croissance économique pour un échantillon de 96 pays. Il a constaté que les dépenses du gouvernement exercent un effet négatif sur la production réelle.

YAGOUB Mohamed (2015), a mené une étude dont l'objectif était de cerner l'effet des dépenses publiques (équipements et fonctionnements) sur la croissance économique en Algérie pour la période allant de 1980 à 2014. Pour aboutir aux résultats, l'auteur a examiné une multitude de modèles qui ont abordé cet objet et a pu conclure à l'aide de Modélisation économétrique que les dépenses publiques (équipements et fonctionnements) n'ont pas une influence sur la croissance économique en Algérie.

Michael PALAMU K. (2025), dans le cadre de son Master en Développement à l'Université Senghor a mené une étude qui se propose d'examiner en profondeur le niveau d'exécution des dépenses sociales par le Ministère des Affaires Sociales de la RDC et d'évaluer leur efficacité (2014-2024). A l'aide des résultats issus de l'étude longitudinale sur les états de suivi budgétaire, de l'observation et des enquêtes sur terrain, cette étude a montré que les dépenses de rémunération ont une moyenne d'exécution de 97,7%, la contrepartie des projets 4,8% ; le fonctionnement des ministères quant à lui s'élève à 27,7%. Les interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques sont estimées à une moyenne de 36,3%, les investissements sur ressources

extérieures à 4,4%, les investissements sur ressources propres à 11,0%, les investissements sur transfert aux provinces et ETD quant à eux s'élèvent à 0,3%.

Joseph MOTO K. et Christian PIKADJO A. (2025), ont effectué une étude dont l'objectif était d'analyser les dépenses publiques en République Démocratique du Congo (RDC) de 1990 à 2023, en identifiant leurs déterminants et leur impact sur l'économie nationale. Cette étude met en évidence les faiblesses institutionnelles et la dépendance aux ressources extérieures, qui nuisent à la qualité des services publics. À l'aide du modèle ARDL (AutoRegressive Distributed Lag), l'étude évalue les relations entre les dépenses publiques, les recettes nationales et l'aide publique au développement. Les résultats révèlent une cointégration significative entre ces variables: la croissance économique accroît les dépenses, tandis que les chocs de change et l'inflation les détériorent. La politique budgétaire apparaît pro-cyclique, limitant son rôle stabilisateur. Enfin, les auteurs ont recommandé de diversifier l'économie, de renforcer la discipline budgétaire et d'optimiser l'utilisation de l'aide publique afin d'améliorer la gestion des finances publiques et de soutenir un développement durable.

Joseph MOTO K. et Claude SUMATA M. (2022), dans leur étude sur l'Evaluation de la politique budgétaire en République Démocratique du Congo, ont montré que le niveau optimal des dépenses de fonctionnement est de 61%(**) contre un niveau effectif de 89,10% du total dépenses. Par contre, le niveau optimal des dépenses en capital se situe à 39%(**) contre un niveau effectif de 10,89% du total de dépenses, ce qui justifie davantage le problème d'affectation optimale des ressources, car l'essentiel des dépenses est absorbé pour des besoins de fonctionnement en lieu et place d'investissement.

2. Annonce et modalité de la mise en œuvre des politiques de réduction de train de vie en RDC au cours de l'exercice 2025

Face aux contraintes budgétaires croissantes ainsi qu'aux impératifs sécuritaires auxquels la République Démocratique du Congo a été confrontée en 2025, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre des mesures de réduction du train de vie des institutions publiques. Ces mesures, annoncées par les plus hautes autorités du pays, visaient principalement à rationaliser les dépenses publiques afin de dégager des ressources supplémentaires destinées au financement des priorités nationales, notamment les opérations sécuritaires et l'amélioration des conditions sociales des forces de défense et de sécurité. Cette section présente successivement les annonces officielles de ces mesures ainsi que les modalités pratiques retenues pour leur mise en œuvre.

2.1. Annonce des mesures

Depuis son arrivée au pouvoir en 2019, le Président de la République a plusieurs fois annoncé la réduction du train de vie de l'État⁴. Une nécessité pour un pays comme la RDC où la pauvreté demeure endémique et où les ressources publiques sont souvent mal gérées.

Face à l'intensification de la guerre d'agression à l'EST de la RDC (avec la prise des villes de GOMA et BUKAVU) par le Rwanda et ses supplétifs du M23 en janvier et février 2025. Le mercredi 29 janvier 2025, le Président de la République dans son discours a une nouvelle fois annoncé la réduction du train de vie des institutions en disant :

*« J'ai instruit le gouvernement de mettre en place des **mesures rigoureuses de réduction du train de vie des institutions et de leurs animateurs** afin que les ressources ainsi économisées soient directement réorientées vers le soutien à nos forces armées dans cet effort national »⁵.*

2.2. Modalité de la mise en œuvre des mesures

En s'alignant aux orientations du Chef de l'Etat, lors de la Réunion du Conseil des ministres présidée, vendredi 7 février 2025, par la Première ministre Judith Suminwa, le ministre d'Etat en charge du Budget, Aimé Boji, a présenté au Conseil des ministres, les modalités pratiques de cette mesure, dont on sait d'ores et déjà qu'elle ne concerne pas les fonctionnaires et agents de l'Etat, mais plutôt les institutions publiques de l'Etat.

⁴ https://www.mediacongo.net/publireportage-reportage-148160_reduction_du_train_de_vie_de_l_etat_une_promesse_sans_lendemain.html

⁵ <https://beto.cd/actualite/encontinuu/2025/01/30/rde-tshisekedi-ordonne-la-reduction-de-train-de-vie-des-institutions-au-profit-des-forces-armees.html/176816/>

Lors de cette réunion, le ministre d'Etat en charge du Budget a annoncé, en ce qui concerne la réduction proprement dite du train de vie des institutions publiques, des coupes seront opérées sur les frais de fonctionnement et les interventions économiques des institutions politiques et cabinets ministériels, sur les interventions économiques des institutions. Et ce n'est pas tout, dans la mesure où des coupes seront également effectuées sur les rémunérations des membres des institutions publiques, mandataires publics et membres des cabinets publics. Celles-ci porteront sur les émoluments de base et primes permanentes hors impôts retenus⁶.

Au 28 juin de la même année, le gouvernement a fait voter la LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°25/044 DU 28 JUIN 2025, dans cette loi, le gouvernement de la RDC a adopté les mesures de réduction du train de vie des institutions.

À titre de rappel, la loi de finances rectificative souvent appelée « collectif budgétaire », est un acte législatif voté en cours d'année pour modifier la loi de finances initiale de l'année (ou le budget initial). Elle permet d'ajuster les prévisions des recettes et des dépenses ou de s'adapter à une nouvelle situation économique et sociale que traverse le pays.

Dans l'exposé de motif de la présente loi, il est prévu : « *Consécutivement à la guerre d'agression que subit la République démocratique du Congo de la part du Rwanda et ses supplétifs du M23 et sous la houlette de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement a pris des mesures de réduction du train de vie des Institutions et de réduction des dépenses spécifiques, en vue de renforcer le financement des opérations sécuritaires, de prendre en charge les déplacés de guerre et d'augmenter les avantages sociaux des éléments des Forces de Défense et de Sécurité de la RDC. Ces mesures gouvernementales et les effets néfastes de la guerre d'agression affectent l'équilibre budgétaire de la Loi de finances initiale de l'exercice en cours* »⁷.

A ce titre, les dépenses de la Loi de finances n°24/011 du 20 décembre 2024 pour l'exercice 2025 ont subi des modifications telles que reflétées dans la présente Loi⁸.

3. Méthodologie

La présente étude repose essentiellement sur une approche documentaire et quantitative visant à analyser les politiques de réduction du train de vie des institutions en République Démocratique du Congo au cours de l'exercice budgétaire 2025.

3.1. Collecte des données

Les données utilisées dans cette étude ont été collectées à partir des états de suivi budgétaire publiés sur le site officiel du Ministère du Budget de la République Démocratique du Congo, notamment ceux relatifs à l'exécution des dépenses publiques au 31 août 2025. Ces données portent principalement sur les différentes rubriques de dépenses inscrites dans le budget général de l'État.

3.2. Traitement des données

Les données collectées ont été traitées à l'aide du logiciel Microsoft Excel. Deux indicateurs ont été calculés afin d'apprécier l'évolution et la structure des dépenses publiques, à savoir :

- ✓ Le taux d'exécution budgétaire, obtenu en rapportant les paiements effectués aux crédits votés, multiplié par 100 ;
- ✓ La part des dépenses dans le budget général, calculée en rapportant les dépenses exécutées de chaque rubrique au total des dépenses exécutées du budget général, multiplié par 100.

Ces indicateurs ont permis d'évaluer le niveau d'exécution des dépenses ainsi que leur poids relatif dans l'ensemble du budget de l'État.

⁶ <https://www.africanewsrcd.net/actu/rdc-les-modalites-de-mise-en-oeuvre-de-la-reduction-du-train-de-vie-des-institutions-evoquees-au-dernier-conseil-des-ministres/>

⁷ LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°25/044 DU 28 JUIN 2025

⁸ LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°25/044 DU 28 JUIN 2025, article 18.

4. Discussions des résultats

Les discussions des résultats constituent une étape essentielle permettant d'apprécier l'efficacité des politiques de réduction du train de vie des institutions mises en œuvre en République Démocratique du Congo au cours de l'exercice budgétaire 2025. À partir des données issues des états de suivi budgétaire du Ministère du Budget, cette section examine le niveau d'exécution des différentes catégories de dépenses publiques ainsi que leur poids relatif dans le budget général de l'État. L'objectif est de mettre en évidence les tendances observées et d'évaluer la portée réelle des mesures de rationalisation des dépenses publiques.

Tableau 1 : Exécutions des dépenses en rubriques/natures budget 2025 au 31 août

N°	Rubriques/Natures	Taux d'exécution en %	Part de dépenses sur Budget Général en %
1	Bourse d'Études	0,00	0,00
2	Charges Communes	162,14	3,18
3	Contrepartie des Projets	74,82	0,51
4	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	13,55	3,34
5	Dette Publique	55,61	3,56
6	Financement des Réformes	153,03	1,00
7	Fonctionnement des Institutions	124,94	8,22
8	Fonctionnement des Ministères	143,80	18,54
9	Fonds de Péréquation	7,13	0,46
10	Frais Financiers	28,97	1,45
11	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	76,99	3,84
12	Investissements sur Ressources Extérieures	15,44	7,95
13	Investissements sur Ressources Propres	113,62	4,27
14	Investissements sur Transfert aux Provinces Et ETD	54,72	3,08
15	Investissements sur Cession Actifs miniers (Contrat Chinois)	3,47	0,14
16	Mise à la Retraite	122,69	0,76
17	Rémunérations	64,20	31,27
18	Rétrocession aux Régies Financières	114,09	5,05
19	Subventions aux Organismes Auxiliaires	21,73	0,09
20	Subventions aux Services Déconcentrés	20,58	0,02
21	Subventions aux Services Ex-BPO	13,78	0,02
22	Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	78,17	3,14
23	TVA Remboursable	26,73	0,12
TOTAL GENERAL		51,50	100,00

Source : par nos soins sur base des données tirées des états de suivi budgétaires du Ministère du Budget/DGPPB

L'analyse du tableau ci-dessus, montre que le taux global d'exécution du budget au 31 août 2025 s'élève à 51,50 %, traduisant une exécution budgétaire globalement modérée. Toutefois, l'examen détaillé des différentes rubriques révèle des disparités importantes.

Pour les dépenses de fonctionnement des institutions, celles-ci affichent un taux d'exécution de 124,94 % et représentent 8,22 % du budget général. Ce dépassement significatif des crédits votés indique que les dépenses des institutions publiques ont largement excédé les prévisions budgétaires initiales, malgré les mesures annoncées de réduction du train de vie des institutions. Cette situation témoigne plusieurs contraintes qui freinent la mise en œuvre des politiques de réduction de train de vie, notamment les pesanteurs politiques et administratives, les résistances institutionnelles et les difficultés de contrôle effectif des dépenses publiques.

S'agissant du fonctionnement des ministères, le taux d'exécution atteint 143,80 %, avec une part de 18,54 % dans le budget général. Il s'agit de la deuxième rubrique la plus importante après les rémunérations. Ce niveau d'exécution particulièrement élevé montre que les dépenses de fonctionnement des ministères ont connu un accroissement considérable, traduisant des besoins additionnels non prévus, le recours excessif à la procédure d'urgence ainsi qu'une faible maîtrise des dépenses courantes de l'administration publique.

Ces résultats confirment le constant fait par Joseph MOTO K. et Claude SUMATA M. (2022), dans le cadre de leur étude sur l'Evaluation de la politique budgétaire en République Démocratique du Congo, qui ont constaté que le niveau optimal des dépenses de fonctionnement est de 61%(**) contre un niveau effectif de 89,10% du total dépenses.

Par ailleurs, les rémunérations constituent la principale composante des dépenses publiques avec une part de 31,27 % du budget général. Toutefois, leur taux d'exécution demeure relativement modéré, soit 64,20 %. Cette situation s'explique par le fait que les rémunérations des agents et fonctionnaires de l'État n'étaient pas concernées par les mesures de réduction du train de vie annoncées par le Gouvernement. Néanmoins, le poids élevé de la masse salariale dans le budget général confirme que les dépenses courantes continuent d'occuper une place prépondérante dans les finances publiques congolaises.

En résumé, ces résultats montrent que les politiques de réduction du train de vie des institutions mises en œuvre en 2025 n'ont pas permis de contenir efficacement les dépenses de fonctionnement. Les dépassements observés au niveau des institutions et des ministères traduisent une faible efficacité des mesures adoptées et mettent en évidence la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle budgétaire, de suivi et d'évaluation des dépenses publiques.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif d'analyser les politiques de réduction du train de vie des institutions mises en œuvre en République Démocratique du Congo au cours de l'exercice budgétaire 2025 afin d'en dégager les principales leçons.

L'analyse des données budgétaires montre que, malgré les annonces gouvernementales visant à réduire les dépenses institutionnelles en vue de renforcer le financement des opérations sécuritaires, les résultats obtenus demeurent mitigés. En effet, les dépenses de fonctionnement des institutions et des ministères ont enregistré des taux d'exécution largement supérieurs aux prévisions initiales, remettant ainsi en question l'efficacité des mesures de rationalisation engagées tel que affirmé par Joseph MOTO K. et Claude SUMATA M. (2022), dans le cadre de leur étude sur l'Evaluation de la politique budgétaire en République Démocratique du Congo, en ces termes: la politique budgétaire en RDC est inadéquate.

Ensuite, l'étude révèle également que les dépenses de rémunération continuent d'absorber une part importante des ressources publiques, ce qui limite les marges budgétaires destinées aux investissements productifs. Dès lors, les politiques de réduction du train de vie de l'État ne pourront produire des résultats satisfaisants qu'à condition d'être accompagnées d'un renforcement de la discipline budgétaire, des mécanismes de contrôle, de la transparence dans la gestion des finances publiques ainsi que d'une volonté politique soutenue.

Eu égard à ce qui précède, les suggestions suivantes peuvent être formulées :

- ✓ Au Gouvernement congolais, de renforcer la discipline budgétaire en veillant au strict respect des crédits votés afin d'éviter les dépassements observés dans les dépenses de fonctionnement des institutions et des ministères. Ensuite, de réorienter progressivement les ressources économisées grâce à la réduction du train de vie des institutions vers les secteurs prioritaires tels que la sécurité, l'éducation, la santé et les investissements productifs ;
- ✓ Au Ministère du Budget et au Ministère des Finances, de mettre en place des mécanismes efficaces de suivi, de contrôle et d'évaluation des dépenses publiques afin d'assurer une meilleure exécution des mesures de réduction du train de vie des institutions ;
- ✓ Aux institutions publiques et aux ministères, de rationaliser davantage leurs dépenses de fonctionnement en privilégiant les dépenses essentielles et en réduisant les dépenses jugées non prioritaires ;
- ✓ Au Parlement, de renforcer sa mission de contrôle de l'action gouvernementale en assurant un suivi régulier de l'exécution budgétaire et de l'application des mesures de réduction des dépenses institutionnelles.
- ✓ Aux chercheurs futurs, d'approfondir les analyses sur l'impact réel des politiques de réduction du train de vie de l'État sur la croissance économique, la qualité des services publics et le bien-être social en République Démocratique du Congo.

REFERENCES

- [1]. Agenor, P. R. (2004). *The Economics of Adjustment and Growth*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- [2]. Alesina, A., & Ardagna, S. (2010). Large Changes in Fiscal Policy: Taxes versus Spending. In J. R. Brown (Ed.), *Tax Policy and the Economy*, 24, 35-68.
- [3]. Barro, R. J. (1974). Are Government Bonds Net Wealth? *Journal of Political Economy*, 82(6), 1095-1117.
- [4]. Blyth, M. (2013). *Austerity: The History of a Dangerous Idea*. New York: Oxford University Press.
- [5]. Buchanan, J. M. (1986). *Liberty, Market and State: Political Economy in the 1980s*. New York : New York University Press.
- [6]. Creel, J., Ducoudré, B., Mathieu, C., & Sterdyniak, H. (2005). Doit-on oublier la politique budgétaire ? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques. *Revue de l'OFCE*, 92, 43-97.
- [7]. Friedman, M. (1968). The Role of Monetary Policy. *American Economic Review*, 58(1), 1-17.
- [8]. Grier, K., & Tullock, G. (1989). An Empirical Analysis of Cross-National Economic Growth, 1951-1980. *Journal of Monetary Economics*, 24(2), 259-276.
- [9]. Hood, C. (1991). A Public Management for All Seasons? *Public Administration*, 69(1), 3-19.
- [10]. Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. London: Macmillan.
- [11]. Landau, D. (1983). Government Expenditure and Economic Growth: A Cross-Country Study. *Southern Economic Journal*, 49(3), 783-792.
- [12]. Musgrave, R. A. (1959). *The Theory of Public Finance: A Study in Public Economy*. New York: McGraw-Hill.
- [13]. Premchand, A. (1993). *Public Expenditure Management*. Washington, D.C.: International Monetary Fund.
- [14]. Schick, A. (1998). *A Contemporary Approach to Public Expenditure Management*. Washington, D.C.: World Bank.
- [15]. Stiglitz, J. E. (2016). *The Euro: How a Common Currency Threatens the Future of Europe*. New York : W.W. Norton & Company.
- [16]. Joseph MOTO K. et Claude SUMATA M., (2022), Evaluation de la politique budgétaire en République Démocratique du Congo, *Revue Française d'Economie et de Gestion*.
- [17]. Michael PALAMU K. (2025), Analyse du niveau d'exécution des dépenses sociales par le Ministère des Affaires Sociales de la RDC et d'évaluer leur efficacité (2014-2024), Master en Développement, Université Senghor.

- [18]. Joseph MOTO K. et Christian PIKADJO A. (2025), Dépenses publiques en République Démocratique du Congo (RDC) : une analyse explicative par le modèle autorégressif Distributed Lags sur la période de 1990 à 2023, revue française d'économie et de gestion, vol 6, n°11.
- [19]. Jaouad OBAD et Youssef JAMAL (2016), Impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : application de l'approche ARDL, Royaume du Maroc, Haut-Commissariat du Plan.
- [20]. YAGOUB Mohamed (2015), Incidence des dépenses publiques (équipements et fonctionnements) sur la croissance économique en Algérie pour la période allant de 1980 à 2014. (<https://scholar.google.com>).
- [21]. Eugène Ubertalli et Al (2018), Analyse de la politique budgétaire restrictive des années poste crises financières de 2008 dans la zone euro. Cas de la Belgique, mémoire de Master, FOPES, Université Catholique de Louvain,
- [22]. LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE N°25/044 DU 28 juin 2025.
- [23]. Ministère du Budget, Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire (DGPPB). (2025). États de suivi budgétaire de l'exercice 2025. Kinshasa, RDC.
- [24]. https://www.mediacongo.net/publireportage-reportage/148160_reduction_du_train_de_vie_de_l_etat_une_promesse_sans_lendemain.html.
- [25]. <https://beto.cd/actualite/encontinu/2025/01/30/rdc-tshisekedi-ordonne-la-reduction-de-train-de-vie-des-institutions-au-profit-des-forces-armees.html/176816>.
- [26]. <https://www.africanewsrdc.net/actu/rdc-les-modalites-de-mise-en-oeuvre-de-la-reduction-du-train-de-vie-des-institutions-evoquees-au-dernier-conseil-des-ministres>.

ANNEXES

Annexe 1 : Exécutions des dépenses en rubriques/natures budget 2025 au 31 août

N°	Rubriques/Natures	Crédits Votés	Paiements	Taux d'execution en %	Part de dépenses sur Budget Général en %
1	Bourse d'Études	29 500 000 000		0,00	0,00
2	Charges Communes	461 942 432 574	748 990 572 496	162,14	3,18
3	Contrepartie des Projets	159 735 004 756	119 521 499 166	74,82	0,51
4	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	5 810 000 000 000	787 074 663 008	13,55	3,34
5	Dette Publique	1 509 559 890 000	839 513 707 894	55,61	3,56
6	Financement des Réformes	153 383 333 333	234 726 653 858	153,03	1,00
7	Fonctionnement des Institutions	1 549 811 957 753	1 936 299 427 091	124,94	8,22
8	Fonctionnement des Ministères	3 038 477 192 356	4 369 352 063 182	143,80	18,54
9	Fonds de Péréquation	1 508 799 240 768	107 554 989 729	7,13	0,46
10	Frais Financiers	1 175 430 359 537	340 518 987 536	28,97	1,45
11	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	1 173 827 680 722	903 680 124 270	76,99	3,84
12	Investissements sur Ressources Extérieures	12 136 284 195 614	1 873 913 967 404	15,44	7,95
13	Investissements sur Ressources Propres	885 532 252 432	1 006 119 101 872	113,62	4,27
14	Investissements sur Transfert aux Provinces Et ETD	1 324 739 771 894	724874374334	54,72	3,08
15	Investissements sur Cession Actifs miniers (Contrat Chinois)	957 215 257 205	33173141975	3,47	0,14
16	Mise à la Retraite	146 868 664 778	180196587902	122,69	0,76
17	Rémunérations	11 478 736 097 225	7369011030005	64,20	31,27
18	Rétrocession aux Régies Financières	1 042 758 216 927	1189652884207	114,09	5,05
19	Subventions aux Organismes Auxiliaires	100 571 003 541	21853775123	21,73	0,09
20	Subventions aux Services Déconcentrés	26 731 250 000	5500115719	20,58	0,02
21	Subventions aux Services Ex-BPO	30 480 000 000	4201430888	13,78	0,02
22	Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	945 828 106 539	739351058452	78,17	3,14
23	TVA Remboursable	103 393 407 959	27634783378	26,73	0,12
TOTAL GENERAL		45 749 605 315 913	23 562 714 939 489	51,50	100,00

Source : par nos soins sur base des données tirées des états de suivi budgétaires du Ministère du Budget/DGPPB